"En tant que le *Free Press* est concerné sa position est inattaquable, et il possède pour riposter envers ces deux journaux, des armes, dont il peut être vraiment intéressant de se servir.

"Voyons donc la sorte de maison de verre d'où sort la feuille de combat !

"Nous l'avons déjà dit, c'est la signature de M. Hugh John Macdonald et celle de ses amis qui procure l'argent pour soutenir le journal et payer ses services. Cette feuille est donc assimilable à toute autre follicule issue par une association politique, et distribuée gratuitement à un public irresponsable.

"Mais elle est pire encore, car c'est l'organe officiel du C. P. R.

"Le *Free Press* n'a rien à faire avec le C. P. R. et le C. P. R. n'a rien à faire avec le *Free Press* mais la feuille de combat conservatrice appartient, et est dirigée par Macdonald et Cie qui sont les avoués (solicitors) du C. P. R. et de fait, cette publication fait partie de leur bref, dans les intérêts du C. P. R.

"Nul doute, que quant au montant de l'argent du C. P. R. qui rentre chaque mois dans la caisse de la feuille de combat c'est une simple affaire de comptabilité.

"Comme M. Macdonald a signé de son propre nom l'état fixant à qui distribuer l'argent destiné aux journaux, et a fait circuler cet état à travers toute la province de Manitoba, n'importe qui a le droit d'énoncer les faits que nous avons énoncés, et ce sont des faits que nul ne peut nier.

"D'ailleurs il convient de noter que le *Free Press* nie avoir aucun rapport avec le C. P. R. directement ou indirectement ; ses éditoriaux attestent hautement que sa politique est indépendante de toute compagnie de chemin de fer."—*Free Press.*

Envoi de Valeurs.

La Grande-Bretagne ayant récemment adhérée à l'arrangement postal international concernant l'échange des valeurs déclarées, M. Delombre, ministre du commerce de France vient de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour faire bénéficier le public français de cette décision.

A partir du 1er janvier, l'échange des lettres valeurs déclarées sera autorisé entre la France et ses colonies, d'une part, et la Grande-Bretagne, d'autre part ; le montant de la déclaration de valeur ne pourra toutefois excéder 3,000 francs.

La taxe des lettres valeurs déclarées se composera de la taxe des correspondances ordinaires (0,5c par 15 grammes) majorée dudroit de recommandation de 0,5c et d'un droit d'assurance de 0 fr. 0,4c par $60 ou fraction de $60.

Rat Portage.

Rat Portage, Ontario, est dans une grande excitation au sujet d'une merveilleuse découverte faite dans la mine d'or Mikado.

La veine a 40 pieds de profondeur, sur une largeur de 2½ pieds.

Le plus riche minerai vaut de $25,000 à $35,000 la tonne.

Les parents prevoyants.

L'Incident Beaurepaire.

Le fait remonte au temps, où M. Picquart était chaque jour amené devant la chambre criminelle et sollicité d'avoir à fournir des explications sur les précédentes dépositions recueillies, celles des cinq ministres de la guerre et des généraux qui étaient venus affirmer la culpabilité de Dreyfus.

Un de ces jours M. Quesnay de Beaurepaire, l'ancien procureur général, aujourd'hui président de la chambre civile de la Cour de cassation, vint à son cabinet. Bien qu'il avait laissé la porte fermée à clef, elle était entr'ouverte, mais son étonnement tourna à la stupéfaction lorsque, pénétrant dans son cabinet, il constata que M. Picquart était installé à son bureau.

—Que faites-vous ici? dit à l'intrus M. Quesnay de Beaurepaire.

—J'y suis par ordre de la Cour de cassation.

Puis interrogeant à son tour le magistrat.

—Mais vous-même qui êtes-vous?

—Je suis, aurait répondu M. Quesnay de Beaurepaire, s'il faut en croire la version la plus accréditée au Palais, président à la Cour de cassation d'une chambre qui heureusement pour vous n'a pas à connaître de votre affaire. Je vous prie donc de sortir immédiatement et je vais vous mettre en compagnie des deux gardes auxquels vous donne droit votre qualité de prévenu.

A ce moment, M. Bard, entrant par une porte du fond, pénétra à son tour dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire, et sans apercevoir celui-ci, qu'une disposition spéciale du local dissimulait à sa vue :

—Voici la déposition de Gonse, dit-il à Picquart; je crois *que nous le tenons.*

M. Quesnay de Beaurepaire, intervenant aussitôt, aurait clos l'incident en ces termes :

—Messieurs, déclara-t-il à M. Bard et à M. Picquart, je me retire... je crois que je suis de trop ou vos affaires.

Voilà ce que tout le monde raconte au Palais—voilà même, ajoutons-le, ce que quelques-uns savent.

L'incident, au surplus, ne sera pas oublié, et aura une suite, quelle qu'elle puisse être.

Fin-de-Siecle.

Il vient de se passer, en Hongrie, un fait vraiment extraordinaire dont les philosophes et les moralistes de cette fin de siècle pourraient tirer des conclusions tout à fait curieuses et inattendues.

Tout dernièrement, une très jolie veuve a eu la piquante idée de se faire mettre en loterie.

Avec l'autorisation du Ministre des Finances, elle a émis 700,000 billets d'un florin chacun. L'heureux gagnant épousera la jolie Hongroise, qui gardera comme lot un tiers des 700,000 florins, le second tiers reviendra au fiancé et le troisième—car une loterie doit avoir sa moralité—sera donné aux pauvres.

Jusqu'ici, les billets se sont enlevés avec une rapidité de bon augure, et tout fait prévoir que la jeune héroïne de lote rie ne restera pas longtemps veuve.

C'est instantane.

Communication.

Monsieur le Rédacteur,

L'autre jour un de mes amis me passait un numéro du *Manitoba*, celui du 28 décembre, sur lequel était publiée une correspondance du Rev. M. Cherrier, et bien que je n'ai jeté qu'un coup d'œil sur cette correspondance, j'ai remarqué qu'il disait entre autres choses qu'il maintenait absolument sans restriction, son appréciation telle que publiée sur le "Northwest Review" au sujet des vêers indits de Riel. Plus bas il ajoute : "que les Métis ne sont pas si simples d'esprit que L'Echo semble le croire. . . . et que les métis savent quels ont été leurs vrais amis dans le passé, et qu'ils ne se sépareront pas de leur clergé pour le plat de lentilles que L'Echo veut bien leur offrir comme prix de leur trahison."

Vraiment voilà quelque chose de bien chatouillant pour les Métis. On se sent touché jusqu'au fond de l'âme en lisant de pareilles assertions ! Voir un R. Prêtre insulter un journal français et catholique parce qu'il fait honneur à la mémoire de celui qui a été le plus illustre des enfants de la race métisse qu'elle pleure encore aujourd'hui ! M. Cherrier croit-il que c'est en agissant ainsi qu'il gardera le confiance des Métis ?

Certes les Métis ne sont pas des ingrats, il resteront toujours reconnaissants pour ce que le clergé a fait pour eux dans le passé ; ils resteront fidèles à la Religion de leurs Pères ; ils resteront toujours attachés à leur Clergé sous le rapport religieux ; ils se souviendront toujours que feu Monseigneur Provencher a toujours été pour eux un bon Père, non seulement dans les affaires spirituelles, mais aussi dans les affaires temporelles.

Cela me fait rappeler ce que plusieurs vieux Métis m'ont souvent raconté. Monseigneur Provencher leur disait souvent :—

"Faites instruire vos enfants afin qu'ils soient en mesure de se défendre contre tous ceux qui plus tard viendront certainement vous faire la guerre; car, vous ne savez pas ce que feront pour vous, ceux qui prendront ma place."

Ah ! si vous saviez, M. le Rédacteur comme ces paroles du Saint Evêque sont venues souvent à la mémoire des Métis depuis quelques années !

Mais c'est surtout en 1892 aux Elections Provinciales que les Métis ont réalisé que feu Monseigneur Provencher leur avait dit la vérité !

Il y avait sur les rangs dans les différentes divisions électorales trois Métis ; et quelle a été l'attitude du clergé dans cette élection? Il a fait une guerre à mort contre les trois Métis. Malgré qu'ils étaient les enfants du sol, malgr qu'ils avaient été les créateurs de la Province de Manitoba, on voulait les empêcher de prendre part aux affaires de l'etat ; et le comble de tout ! parcequ'un journal français leur donne justice on lui fait la guerre !

Je le répète, sous le rapport religieux, les Métis sont avec leur clergé de toute leur âme, mais dans les affaires politiques, comme Mr. Cherrier vous le dit, "les Métis ne sont pas assez simples d'esprit" pour ne pas comprendre que l'antipathie de leur clergé envers eux depuis quelques années, les force à se déclarer complètement indépendants.

Ils ont trop souvent ressentis les coups qui les frappaient, et ils font maintenant un devoir de prendre leurs intérets entre leurs mains et de les confier à ceux qui suivant leur conscience—seront capables de les défendre.

UN MÉTIS.

St. Pierre, 10 Jan., 1899.

Priere à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du Journal "l'ECHO DE MANITOBA."

Monsieur—

Sous ce pli vous trouverez la somme de.................

pour..................mois d'abonnement à votre Journal "l'ECHO DE MANITOBA," que vous voudrez bien m'envoyer à l' adresse suivant :

Nom ....

Paroisse..............................

Comté..............................